RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Grenoble, le 02/10/2019

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

2 Place de Verdun
BP 1135
38022 Grenoble Cedex

Téléphone: 04.76.42.90.00 Télécopie: 04.76.51.89.44

Greffe ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h00 REÇU LE 0 9 OCT, 2019 E19000348 / 38

Monsieur le Maire Nances Chef-lieu 73470 NANCES

<u>Dossier n</u>°: E19000348 / 38 (à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Nances (Savoie)

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Patrick MOUSSU, Général en retraite, demeurant 176 chemin du Charmillon, SAINT JEOIRE PRIEURÉ (73190) (tel : 04 57 08 00 49 ; portable : 06 10 56 11 35) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef, ou par délégation, La responsable du pôle Expertises Aide Juridictionnelle-Commissaires-Enquêteurs

Marie-Laure HIJOS